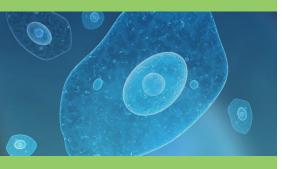


Axpera, un biofongicide unique à double mode d'action



Une innovation issue des eaux

thermales d'Aix-les-Bains



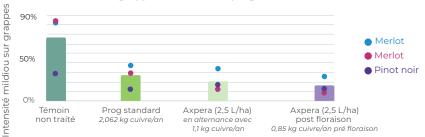
Fruit de la recherche d'Amoéba, PME innovante lyonnaise, l'amibe *Willaertia magna* C2c Maky a été **découverte dans les eaux thermales des Alpes françaises.**

Cultivées par Amoéba en bioréacteurs, les cellules d'amibe sont ensuite lysées (« broyées ») mécaniquement après leur récolte. Conservant toutes les propriétés des cellules, le lysat est ensuite formulé pour le rendre applicable par les agriculteurs.

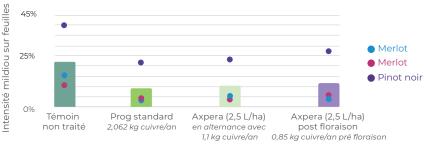
Axpera : une efficacité antifongique validée en conditions réelles

La puissante activité bio fongicide de la substance active a été validée dans de très nombreux essais de plein champ, depuis 2019 (dont plus d'une centaine sur vigne, en Europe et aux USA). En France en 2024, Axpera a en particulier démontré son efficacité alors que la pression du mildiou était très forte.

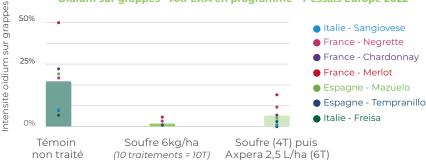
Mildiou sur grappes - AXPERA en programme - 3 essais France 2024



Mildiou sur feuilles - AXPERA en programme - 3 essais France 2024



Oïdium sur grappes - AXPERA en programme - 7 essais Europe 2022



En 2024, un essai réalisé en partenariat avec IFV+1 illustre l'efficacité anti-mildiou d'Axpera

Dans les conditions extrêmement difficiles de l'année 2024 **où les grappes sont détruites presque totalement par le mildiou** dans le témoin non traité (95 % des grappes sont touchées et en moyenne détruites à 80 %), les résultats de l'essai mené par IFV+1 montre que **la combinaison AXPERA + 1 dose réduite de cuivre diminue de près de 60 % les symptômes**. Le programme classique à base de cuivre parvient quant à lui à une réduction de 37,5 % seulement.

Une intégration facile dans les programmes combinatoires

Orâce à ses **performances élevées** sur mildiou et oïdium notamment sur grappes, le bio fongicide AXPERA s'intègre **très facilement dans des programmes combinatoires efficaces** avec des produits conventionnels permettant :

- d'alterner les modes d'action
- · de réduire les IFT*
- et de réduire l'usage du cuivre et du soufre

*IFT: Indicateur de Fréquence de Traitement

En culture BIO, il s'agit d'un nouvel outil clé dans la maîtrise du mildiou et la gestion des doses de cuivre.



Recommandations d'usages





En programme

2 à 2,5 L/ha en alternance AXPERA permet ainsi de **substituer plusieurs applications** de cuivre, soufre et fongicides conventionnels.

En association

1,25 L/ha avec une dose réduite de cuivre (150 gma/ha) ou de soufre.

Cadence d'application

En préventif, tous les 7 à 10 jours en fonction des risques. L'efficacité de sa combinaison avec une faible dose de cuivre et sa performance sur grappes en font un **excellent produit de post-floraison** quand la protection des baies formées et l'objectif de diminuer le risque de résidus deviennent importants.

Une solution formulée pour un usage optimal : Axpera est formulé pour garantir un bon étalement des gouttelettes et résister au lessivage.





Mi-avril – mi août 2025

Autorisation de mise sur le marché d'urgence de 120 jours sur vigne (« dérogation 120 jours »)

JUIN 2025

Homologation de la substance active par l'Union européenne

Attendue pour fin 2025

Autorisation de mise sur le marché définitive sur vigne



Qu'est-ce qu'AXPERA?

Substance active:

lysat des cellules de l'amibe Willaertia magna C2c Maky

Formulation: SC 215 g/L

Conservation:

2 ans à température ambiante Aucune contrainte d'application

Compatible avec les fongicides, de biocontrôle ou conventionnels. Aucun impact sur les auxiliaires.

Pas de LMR - DAR 1 jour ZNT: 5m - DSPPR: 3m

Pour toute information technique, nous sommes à votre écoute :

Annabelle GILGEN - Responsable du développement technique biocontrôle

Tel. +33 6 67 50 29 75

a.gilgen@amoeba-nature.com

amoeba-nature.com

AXPERA: N° d'A.M.M.: 2249995. Contient 215 g/L (20.0% p/p) de Lysat de *Willaertia magna* C2c Maky. Respecter les précautions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.